

Rapport d'Orientations Budgétaires 2025

[Avant-propos](#)

[Sommaire](#)

Rappel des objectifs du DOB

- I. Contexte général
 - A- Situation globale
 - B- Situation de la collectivité
- II. Situation et orientations budgétaires de la collectivité
 - A- Recettes de fonctionnement
 - 1) Fiscalité
 - 2) Concours de l'Etat
 - 3) Autres recettes
 - B- Dépenses de fonctionnement
 - 1) Dépenses de personnel
 - 2) Subventions
 - 3) Autres dépenses de fonctionnement
 - C- Section d'investissement
 - 1) Dette
 - 2) Recettes d'investissement
 - 3) Dépenses d'investissement
- III. Programmation des investissements de la collectivité
 - A- Projets « récurrents »
 - B- Projets en phase d'étude
 - C- Projets à engager

IV- Les budgets annexes

Rappel des objectifs du DOB

Le débat d'orientation budgétaire se tient dans les deux mois précédant le vote du budget. Le but est de susciter une discussion sur la stratégie financière et budgétaire de la commune dans le cadre de la préparation du BP 2025. Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) tient compte d'éléments exogènes qui conditionnent en grande partie la capacité financière de la collectivité :

- Le contexte économique et social
- L'impact de la Loi de finances 2025 sur le budget des collectivités locales
- Les décisions nationales relatives à la rémunération et à la protection sociale des agents

I- Contexte général

A- Situation globale

1) Situation nationale : la France placée en 2024 en procédure de déficit excessif par la Commission européenne

Les indicateurs nationaux montrent une croissance qui s'affaiblit après les années de « rebond » post crise sanitaire, du fait de difficultés d'approvisionnement, de renchérissement de certaines matières premières, de l'impact de la crise énergétique sur les coûts de production et de l'effet diffus de la hausse des taux d'intérêt sur la consommation des ménages et sur l'épargne.

- La croissance du PIB serait de 0,9 % pour 2025. (prévisions OCDE)
- Des taux d'intérêts baisseraient légèrement 2025 suite à l'abaissement des taux directeurs se rapprochant des 3%.

• Après une période d'inflation soutenue en 2022-23 (5,9% et 5,7%), le taux d'inflation est estimé à 1,5% pour 2025.

- Un taux de chômage proche de son niveau le plus bas depuis 40 ans.

Dans ce contexte, la France a été placée en procédure de déficit excessif. Le Pacte de stabilité, adopté en avril 2024, tablait sur un déficit 2024 à 5,1% (et la Loi de Programmation des Finances Publiques 2024-2027 de décembre 2023 sur 4,4%). En l'absence de mesures correctrices, le Trésor anticipait en juillet 2024 le déficit comme appelé à se creuser à 6,2% en 2025 et 6,7% en 2026.

Ainsi, le budget qui sera voté au niveau national devra démontrer une inflexion des tendances et un retour « à terme » (en 2027) à un déficit budgétaire inférieur à 3,0% du PIB.

2) Des collectivités locales qui présentent une situation saine mais ont toutefois contribué pour partie à l'accroissement du déficit national (0,9% du PIB seulement)

Selon le rapport sur les finances publiques locales de 2023 de la Cour des comptes, la situation financière du bloc communal a continué de s'améliorer (+1,2Mds d'épargne brute). En effet, les produits de fonctionnement ont progressé de 5,8% sous l'effet de la revalorisation des bases au regard de l'inflation et, pour certaines communes, l'augmentation des taux d'imposition. Toutefois, la Cour met en lumière une accélération des dépenses de fonctionnement de la part des collectivités locales (+6,1% à périmètre constant) qui traduit les effets de l'inflation, de l'augmentation des taux, des revalorisations du point d'indice. Elle souligne que, malgré la chute de leur épargne, les collectivités ont continué d'investir avec une accélération portée principalement par les départements et les communes (+6,6%). Elle conclut néanmoins que cette accélération de l'investissement ne s'est pas faite par un recours accru à l'emprunt et que le bloc communal, avec une capacité de désendettement de 4,5 années, reste très loin des seuils d'alerte. Toutefois, il faut souligner que le déficit 2024 des collectivités est supérieur de 0,5 point à la prévision, soit -0,9% du PIB, niveau inconnu depuis 50 ans. Si ce déficit reste portion congrue au sein du déficit national, on a assisté ces derniers mois à des discours plus qu'à charge sur l'état des finances des collectivités territoriales.

3) Un Projet de loi de finances 2025 qui reste encore flou

Si le projet de loi de finances 2025 présenté avant censure prévoyait un effort de 60Mds€, répartis entre 19Mds€ de hausse de recettes, 21,5Mds€ d'économies de l'Etat et 5Mds€ de contribution des collectivités territoriales, le projet en cours d'élaboration diminuerait cet effort à 50Mds€ et dont 2,2 Mds€ pour les collectivités territoriales.

Certains partenaires, notamment le département du Morbihan, ont d'ores et déjà construit leur budget dans une démarche de sobriété et de suppression des subventions aux communes.

(Suppression du Programme de Solidarité Territoriale soit 150 000€ en moins par an pour Languidic, suppression de la subvention voirie soit 50 000€ en moins par an pour Languidic...)

Il est également prévu une hausse de la CNRACL et la fin de la compensation de l'augmentation précédente des cotisations maladie, soit une dépense supplémentaire en masse salariale de 24 567 € pour Languidic.

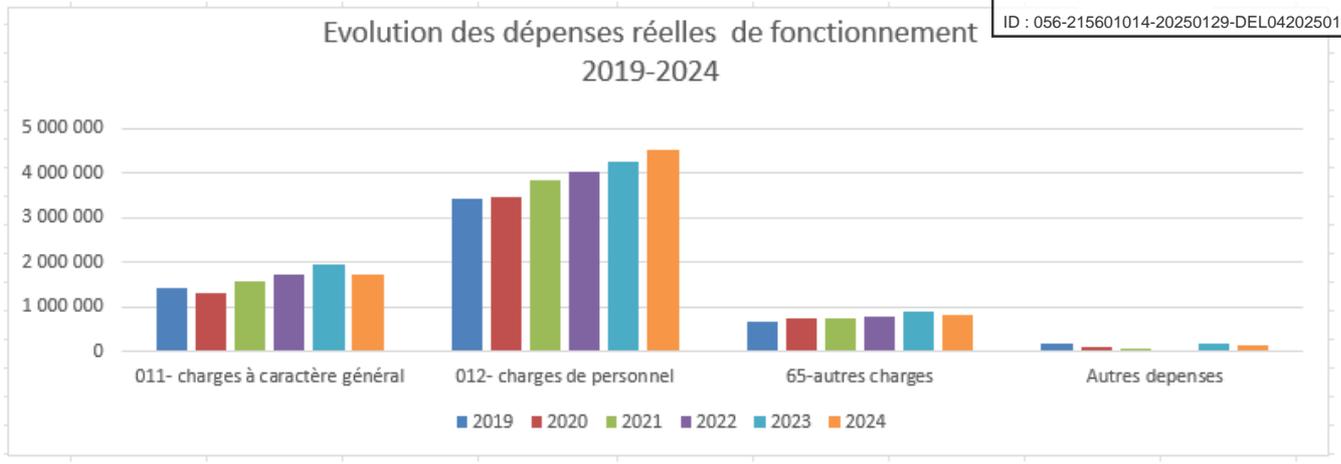
Par ailleurs, il faudra également impacter les effets de bord de ce projet de loi le cas échéant.

Le Premier ministre actuel a annoncé l'abandon du projet d'abaissement du taux de FCTVA, ce qui aurait eu un impact significatif pour la collectivité (- 150 000€ sur le complexe sportif par exemple). On ne peut qu'espérer un maintien de cette mesure à l'avenir, d'autant que l'on constate tout de même le désengagement avéré de l'Etat (baisse des subventions et stagnation prévisible des dotations).

B- Situation de la collectivité

Evolution des dépenses de fonctionnement 2019-2024

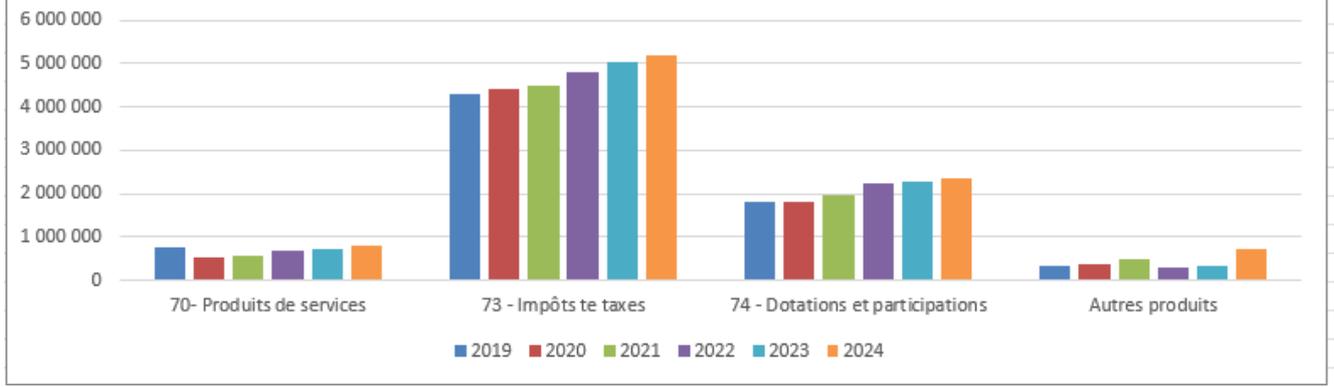
		2019		2020		2021		2022		2023		2024	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL : ELECTRICITE, CARBURANTS, FOURNITURES DE VOIRIE, ADMINISTRATIVES, SCOLAIRES, CONTRATS DE PRESTATIONS, ENTRETIEN DE BATIMENTS, TERRAINS, MAINTENANCE, ASSURANCES, FETES ET CEREMONIES, TELEPHONE.....	1 400 953	23%	1 296 416	21%	1 554 293	24%	1 724 558	23,80%	1 956 547	24,32%	1 732 820	20,27%
012	CHARGES DE PERSONNEL :	3 437 009	57%	3 470 510	55%	3 832 713	59%	4 028 782	55,60%	4 239 570	52,70%	4 508 230	52,74%
014	ATTENUATION DE PRODUITS	1 903	0%	90	0%	526	0%	544	0%	80 715	1,00%	82 803	0,97%
042	OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTIONS : AMORTISSEMENTS, IMMOBILISATIONS CEDEES	314 805	5%	688 617	11%	334 809	5%	663 367	9,15%	788 083	9,80%	1 360 180	15,91%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION :	665 813	11%	742 955	12%	718 999	11%	790 509	10,91%	885 826	11,01%	801 488	9,38%
66	FRAIS FINANCIERS :	56 007	1%	49 969	1%	42 992	1%	38 793	0,54%	48 957	0,61%	56 260	0,66 %
67 68	CHARGES EXCEPTIONNELLES ET PROVISIONS :	121 983	2%	64 770	1%	2 087	0%	28	0%	44 584	0,55%	6 412	0,08%
TOTAL		5 998 473	100%	6 313 328	100%	6 486 420	100%	7 246 581	100%	8 044 282	100%	8 548 193	100%



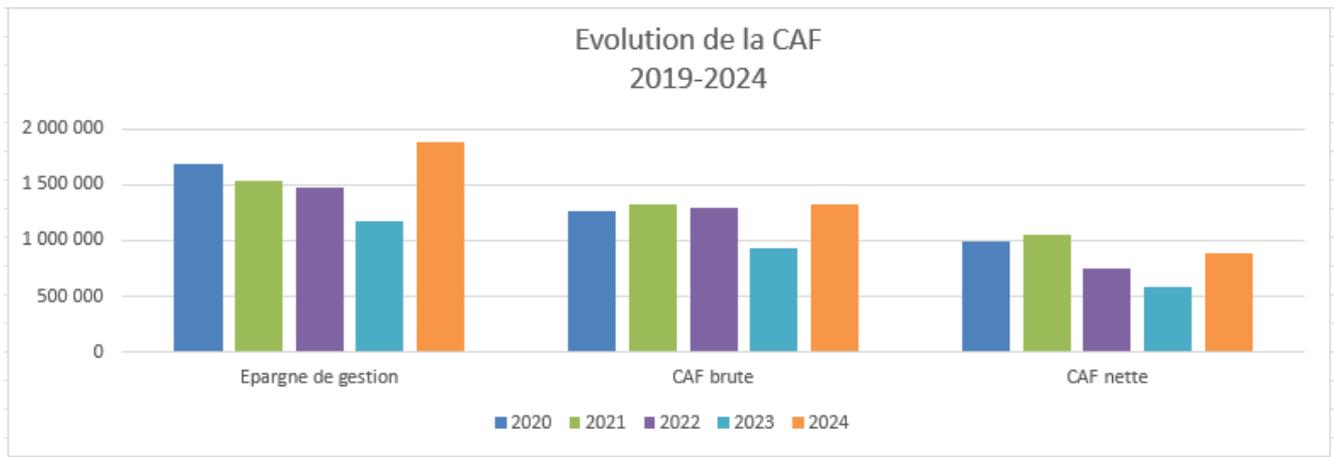
Evolution des recettes de fonctionnement 2019-2024

		2019		2020		2021		2022		2023		2024	
013	ATTENUATION DE CHARGES : REMBOURSEMENT SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	64 955	1%	45 384	1%	84 792	1%	44 752	0,56%	25 263	0,30%	16 305	0,18%
70	PRODUITS DES SERVICES : ECOLE DE MUSIQUE, CENTRES DE LOISIRS, RESTAURANT SCOLAIRE	758 978	11%	526 978	7%	549 765	7%	680 156	8,48%	722 884	8,47%	794 790	8,75%
73	IMPOTS ET TAXES : CONTRIBUTIONS DIRECTES, ATTRIBUTION DE COMPENSATION, TAXE SUR LES PYLONES ELECTRIQUES, TAXE ADDITIONNELLE DROITS DE MUTATION	4 302 469	60%	4 409 489	60%	4 499 041	59%	4 801 091	59,89%	5 056 103	59,25%	5 196 396	57,18%
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS: DOTATION GLOBALE FORFAITAIRE, DOTATION SOLIDARITE RURALE, SUBVENTIONS DU DEPARTEMENT ET DE LA CAF, COMPENSATIONS EXONERATIONS TH, TF	1 809 235	25%	1 801 619	24%	1 979 428	26%	2 250 662	28,07%	2 279 932	26,72%	2 370 966	26,09%
75 ET 76	AUTRES PRODUITS DE GESTION + FINANCIERS : REVENUS DES IMMEUBLES, EXCEDENT BUDGETS ANNEXES	110 468	2%	84 157	1%	77 762	1%	81 571	1,02%	98 526	1,15%	119 740	1,32%
77 ET 042	PRODUITS EXCEPTIONNELS : CESSIONS DES IMMOBILISATIONS, OPERATIONS D'ORDRE	175 313	2%	543 534	7%	460 171	6%	159 396	1,98%	350 306	4,10%	589 848	6,49%
TOTAL		7 221 419	100%	7 411 163	100%	7 650 959	100%	8 017 629	100%	8 533 958	100%	9 088 044	100%

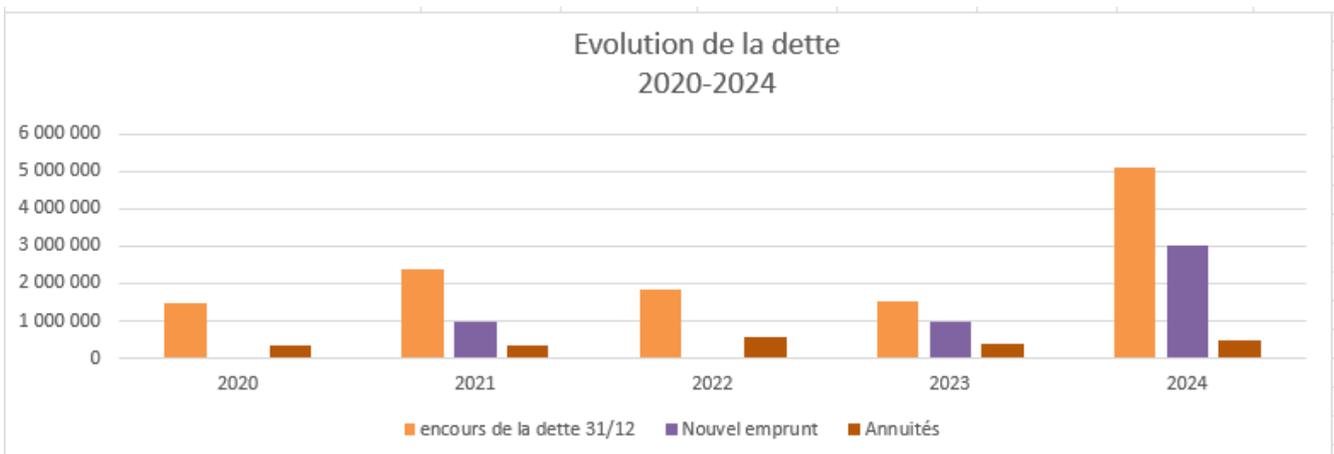
Evolution des recettes réelles de fonctionnement 2019-2024



Evolution de la CAF 2019-2024



Evolution de la dette 2020-2024



II- Situation et orientations budgétaires de la collectivité

Le budget 2025 aura vocation à décliner les orientations suivantes :

- Contenir les dépenses de fonctionnement tout en maintenant la qualité de service
- Geler les recrutements en 2025 et réexaminer strictement les départs (retraite, mobilité, fin de contrat) avant d'envisager un éventuel remplacement ou un renouvellement de contrat
- Finaliser la démarche d'optimisation des produits de services en répercutant les coûts de l'inflation et en se recentrant sur nos compétences
- Veiller à la pérennité des services rendus aux usagers du CCAS
- Sécuriser nos recettes en activant le levier fiscal à + 8% du fait de l'impact inflationniste cumulé des dernières années, des décisions salariales de l'Etat, des projections de la loi de finances 2025 et de l'anticipation sur le désengagement de nos partenaires financiers publics (*si le travail plus fin de préparation budgétaire le nécessite*)
- Poursuivre la réalisation en cours des investissements structurants du mandat en 2025 : investissements nécessaires en direction de la jeunesse, du sport, des seniors et du logement tant libre que social pour se remettre à niveau et préparer l'avenir
- Reporter certains investissements pour préserver les capacités actuelles et futures de la collectivité
- Mobiliser stratégiquement des recettes d'investissement via :
 - un emprunt soutenable et nécessaire,
 - la cession de patrimoine immobiliers et fonciers,
 - l'optimisation des partenariats financiers dans la mesure du contexte précité

A- Recettes de fonctionnement

1) **Fiscalité**

- Hypothèses retenues en matière d'évolution de la fiscalité :

Dans la mesure où les valeurs locatives cadastrales (*constituant les bases des impôts fonciers*) sont revalorisées en suivant l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) enregistré sur un an (*entre novembre de l'année précédente et celui de l'année N-2*), la taxe foncière devrait donc connaître une hausse de 1.7 % en 2025. Une augmentation de 56 000 € des produits des contributions de fiscalité directe du fait de l'évolution de ces bases est attendue.

La dégradation de notre capacité d'autofinancement du fait des impacts cumulés (inflation, SEGUR de la santé, le désengagement de l'Etat, le contexte international...) implique, pour pouvoir financer les investissements en cours et assurer un service rendu à la population qualitatif, de procéder à une augmentation des taux de 8 % comme suit :

- Taxe d'habitation (pour résidences secondaires et locaux vacants) : évolution de 12,5% à **13,5%**
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : évolution de 38,48 % à **41,56 %**
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : évolution de 44,43 % à **47,98 %**

- Les orientations envisagées en matière de vote des taux :

Evolution du produit taxe foncière

	2021	2022	2023	2024	2025
Bases communales	7 052 426	7 422 299	8 022 443	8 470 527	8 641 667
Taux TFB	35.63%	38.48%	38.48%	38.48%	41,56%
Recettes TFB	2 512 779	2 854 845	3 087 036	3 259 459	3 591 339

2) Concours de l'Etat

- DGF: Une DGF stable ou légèrement valorisée

Pour rappel le recensement voirie effectué en 2021 produit ses effets depuis 2023.

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Population DGF	8 228	8 270	8 326	8 316	8 344	
Montant DGF	1 341 372	1 370 397	1 585 334	1 568 843	1 614 978	1 628 394

- Une perspective à la baisse des recettes tirées des DMTO (droits de mutation à titre onéreux), est envisagée



3) Autres recettes

- Les produits des services

Les tarifs des produits de service du secteur enfance jeunesse, culturel et de location de salles ont évolué en 2024, ils produiront en 2025 leur plein effet pour une estimation de recettes à hauteur de 806 800 € (794 790 € CA 2024).

Une réflexion complémentaire sera engagée en 2025 pour intégrer le coût de l'inflation dans nos tarifs et nous recentrer sur nos compétences.

- Les atténuations de charges (remboursement assurance maladie et supplément familial) à hauteur de 16 000 €
- Les autres produits de gestion courante : une diminution de ces produits interviendra en 2025 suite notamment à la vente de la maison funéraire : -29 000 € (pour rappel montant des charges de fonctionnement : 19 500€)

- L'intercommunalité

L'attribution de compensation traduisant les transferts de compétences reste inchangée pour 2025 (724 105€). Une discussion est engagée avec Lorient Agglomération dans le cadre de la compétence économique.

B- Dépenses de fonctionnement

1) Dépenses de personnel

- Les dépenses prévisionnelles de personnel qui représenteraient environ 61% des dépenses réelles de fonctionnement, sont programmées à hauteur de 4 638 000 € (intégration de 30 000€ pour le RIFSEEP) au BP 2025 (4 500 994 € au BP 2024) soit 137 000 € de plus qu'au BP 2024.

Cette augmentation, s'explique principalement par :

- Les mesures gouvernementales (+ 30 000 €) :

- ✓ La participation employeur à la prévoyance des agents : 5 000 €
- ✓ L'augmentation des cotisations patronales : 24 567 €

- Des évolutions liées à la carrière des agents (avancements d'échelon, Glissement Vieillesse Technicité) : + 34 000 €
- La poursuite en année pleine du remplacement d'agents en arrêts maladie : + 50 000€.
- Le réexamen du RIFSEEP réalisé en 2024 occasionnant une hausse de 30 000€ (brut chargé).

2) Subventions

- L'enveloppe des subventions aux associations reste stable à hauteur de 92 000€
- La subvention au CCAS (à destination du budget général et du BA SAAD) s'établirait à hauteur de 345 000€ (240 000€ au CA 2020, 207 000€ au CA 2021, 259 000 € au CA 2022, 345 000 € au CA 2023, 260 000€ au CA 2024) en raison du Ségur de la santé applicable à nos agents territoriaux (SAAD) depuis 2023, la revalorisation du RIFSEEP en 2024, le GVT, la hausse des cotisations patronales, la participation employeur à la prévoyance en 2025, la baisse d'activité et l'affectation des loyers du Marégo aux travaux de rénovation des bâtiments.
- Il a été décidé par le Conseil d'administration du CCAS de présenter un Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2025 sincère pour l'EHPAD et donc déficitaire (à hauteur de 207 842,56 €), la Ville ne venant donc pas l'équilibrer.
- La participation de la Ville aux frais de fonctionnement des écoles élémentaires et maternelles privées pour environ 385 000 € (371 454 € en 2024)

3) Autres dépenses de fonctionnement

- L'enveloppe budgétaire des charges à caractère général serait fixée à 1 809 000 €, soit une baisse de 2,37 % de BP à BP (- 44 000 €).

Les principaux postes de dépenses sont :

- Fluides: La baisse sur la livraison de l'électricité serait d'environ - 12% et la baisse du prix du gaz serait d'environ - 14%. Cela équivaut à une dépense énergétique en baisse de 20 000 € en 2025 par rapport au réalisé 2024.
- Au niveau du carburant, nos prévisions de 70 000€ (déplacements des services en interne et transports collectifs de l'ALSH, des écoles...) restent stables.

- Le budget denrées alimentaires subira également l'inflation. Les dépenses alimentaires s'élèvent en 2024 à 250 385.€ et nous projetons une dépense de 260 000 € en 2025 .

- Fournitures de petits équipements bâtiment et voirie (maintien strict des crédits consommés au CA 2024) : 68 000 €

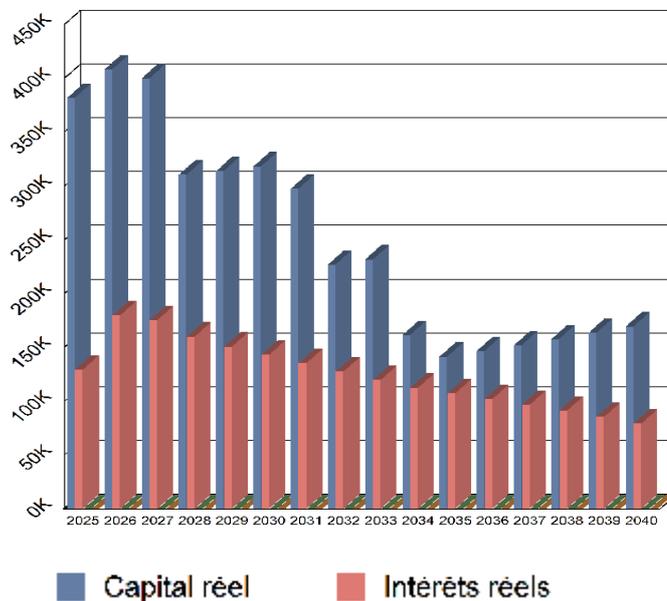
Tableau Extrait du chapitre du 011 (évolution des CA)

ARTICLE	LIBELLE	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024
011	CHARGES GENERALES	1 296 416	1 554 293	1 724 558	1 956 546,92	1 732 802,55
60612	ELECTRICITE	106 885	120 184	143 841,93	210 815,26	152 693,18
60613	CHAUFFAGE	39 872	62 540	65 276,62	184 565,19	118 340,62
60622	CARBURANTS	25 942	43 297	64 049,53	64 530,63	63 692,14
60623	ALIMENTATION	132 822	167 918	206 770,61	242 259,73	250 385,05
60631	FOURNITURES ENTRETIEN	28 214	27 234	24 366,65	28 363,24	28 750,80
60632	PETIT EQUIPEMENT	24 013	20 867	23 955,13	31 594,99	24 521,82
60633	FOURNITURES DE VOIRIE	52 892	47 540	46 369,91	41 156,61	42 802,49
6065	LIVRES DISQUES CASSETTES	33 943	33 815	35 563,17	37 761,99	37 939,37
6068	AUTRES FOURNITURES	177 907	188 579	234 729,52	210 745,03	176 412,29
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	140 838	170 496	151 316,72	193 139,73	125 841,67
61521	TERRAINS	61 809	38 485	56 442,52	91 523,83	54 217,26
6156	MAINTENANCE	45 288	53 696	61 897,50	63 213,97	85 235,62
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	37 794	46 979	50 456,25	57 197,48	50 852,24
6248	TRANSPORTS DE BIENS	13 205	16 476	27 655,20	30 295,90	33 412,50
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	34 803	43 164	43 591,89	45 247,62	39 764,67
6284	REDEVANCES SERVICES RENDUS	8 289	11 762	11 910,67	8 033,61	12 024,11
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	6 566	52 001	64 286,76	40 706,65	35 098,45

- Les charges financières

Les charges financières sont en forte augmentation par rapport à 2024 pour atteindre 175 000 € en 2025 du fait du nouvel emprunt de 3 000 000 € qui vient d'être souscrit en décembre avec la Banque des Territoires et le nouvel emprunt de 1 500 000 € prévu sur 2025

Tableau profil d'extinction de la dette



Conclusion section de fonctionnement :

Le résultat de clôture de fonctionnement 2024 s'élève environ à 539 000 €. (résultat 2023 : 489 675.63€)

En prospective, les charges de fonctionnement sont marquées par une diminution des fluides et par l'inflation projetée sur les autres dépenses. Une augmentation moyenne de 3 % est également projetée sur la masse salariale. Une augmentation globale des dépenses réelles de 3.25% est donc envisagée sur 2025.

En conséquence de quoi le niveau d'autofinancement brut (amortissement 900 000€+ Virement du fonctionnement 157 000€) atteindrait 1 057 000 € contre 1 000 000 € au BP 2024.

L'amortissement en capital de la dette 390 000 € sera absorbé.

Les travaux en régie basculés en investissement s'établiraient à 150 000€.

L'épargne nette portée au budget primitif 2025 sera positive pour s'établir à environ 1 400 000 €.

Sur la base de produits de cessions immobilisées estimés à 747 000 € (camping 270 000 € + maison funéraire 330 000 € + terrain rue Saint Aubin 75 000 €, Kercadic 72 000 €, et autres opportunités) et des ressources propres 565 000 € (*FCTVA et Taxe d'aménagement*), le financement disponible pour l'investissement s'élèverait à minimum 1 312 000 €.

Ces montants d'autofinancement net et de financement disponible, tels qu'ils pourront être présentés au budget primitif le 07 avril prochain, résultent de l'optimisation de nos ressources, associée à nos efforts de gestion qui doivent être poursuivis et encore affinés au regard des besoins de la collectivité et des languidiciens.

La section de fonctionnement devrait avoisiner les 8 880 000 € (8 384 700€ en 2024)

C- Section d'investissement

Elle devrait avoisiner les 7 000 000 € (7 159 000 € en 2024) hors restes à réaliser

1) Dette

L'encours HT de la dette au 31 décembre 2024 s'élève pour le budget principal à 2 082 330 €, en hausse de 570 424€ par rapport au 31 décembre 2023.

En 2024, un emprunt d'un montant de 3 000 000 € a été souscrit en décembre. Le versement des fonds se fera sur 2025.

Un emprunt a également été souscrit en 2024 sur le budget de Coët-Mousset pour un montant de 2 300 000 €. Pour rappel, un emprunt de 1 million avait été souscrit en 2023 sur le budget principal.

La nature de la dette de la Ville de Languidic est qualifiée de « non risquée » au regard de la Charte Gissler (Charte de bonne conduite introduite par l'Etat suite à la crise des emprunts structurés). Au 31/12/2024, 100 % de la dette de la commune était en taux fixe.

Tableau structure et remboursement de la dette en capital et en intérêts

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2024	480 938.47 €	50 362.80 €	429 575.67 €	0.00 €	1 000.00 €	1 511 906.02 €
2025	520 295.70 €	138 580.34 €	381 715.36 €	0.00 €	0.00 €	2 082 330.35 €
2026	622 635.41 €	196 930.79 €	425 704.62 €	0.00 €	0.00 €	6 200 614.99 €
2027	610 151.16 €	191 994.14 €	418 157.02 €	0.00 €	0.00 €	5 774 910.37 €
2028	505 280.94 €	175 952.24 €	329 328.70 €	0.00 €	0.00 €	5 356 753.35 €
2029	499 376.70 €	165 987.88 €	333 388.82 €	0.00 €	0.00 €	5 027 424.65 €
2030	495 936.70 €	157 675.05 €	338 261.65 €	0.00 €	0.00 €	4 694 035.83 €
2031	467 496.70 €	149 183.66 €	318 313.04 €	0.00 €	0.00 €	4 355 774.18 €
2032	389 287.94 €	140 738.37 €	248 549.57 €	0.00 €	0.00 €	4 037 461.14 €
2033	386 217.94 €	132 239.86 €	253 978.08 €	0.00 €	0.00 €	3 788 911.57 €
2034	308 723.56 €	124 117.97 €	184 605.59 €	0.00 €	0.00 €	3 534 933.49 €
2035	283 531.68 €	118 092.27 €	165 439.41 €	0.00 €	0.00 €	3 350 327.90 €

Etant donné, notre ratio favorable d'endettement et la responsabilité de bonne gestion des deniers publics, il importe de préserver notre fonds de roulement et de procéder au financement de nos projets prioritaires inscrits au PPI via l'emprunt.

2) Recettes d'investissement

La section d'investissement serait donc cette année abondée par la mobilisation de l'emprunt, les cessions patrimoniales, les partenariats et notre autofinancement :

- Le virement de la section de fonctionnement 350 000 € et les amortissements : 900 000 €
- Les cessions d'immobilisations : 747 000 € (camping 270 000 € + maison funéraire 330 000 € + terrain rue Saint Aubin 75 000 €, Kercadic 72 000 €, et autres opportunités)
- Le FCTVA : 450 000 €
- La taxe d'aménagement : 115 000€
- S'ajouteront les subventions prévues pour diverses opérations à hauteur de 1 273 000 €
- Le besoin de financement sera couvert par un emprunt d'équilibre qui se situerait autour de 1 836 000 €.

3) Dépenses d'investissement

Le budget 2024, ainsi que celui de 2025 correspondent aux années pivot en termes de mobilisation financière pour les projets structurants du mandat.

Les dépenses d'équipement s'élèveraient donc en 2025 à 6 315 000 € (contre 5 876 000 € en 2024).

Ces dépenses d'équipement marquent l'engagement de la collectivité en faveur d'un investissement sur les équipements publics conformes aux besoins et aux ambitions de la Ville.

Sur un programme de près de 22 000 000 € sur la durée du mandat (*cf PPI CDL*) les crédits seront majoritairement consacrés aux « projets d'aménagement du territoire, de modernisation de nos structures municipales et du cadre de vie » illustrant pleinement notre volonté d'accompagnement de l'évolution de notre ville « petite ville de demain » par des opérations phares comme la rénovation de la mairie en cours, le quartier intergénérationnel de Coët Mousset, la gestion immobilière et foncière stratégique, les renaturations d'espaces... ainsi qu'à l'entretien du patrimoine existant permettant de faire face aux enjeux démographiques, de mobilités, de vivre ensemble et de sobriété foncière notamment.

III- Programmation des investissements de la collectivité

A- Projets « récurrents »

Le détail des dépenses d'équipement prévues pour 2025 est le suivant :

- 580 000 € pour l'entretien des bâtiments communaux et les ressources internes (hors rénovation de la mairie)
- 244 000 € pour l'entretien de la voirie
- 14 000 € pour la politique culturelle (EMA)
- 80 000 € pour l'impact de la loi SRU
- 98 000 € pour les bâtiments scolaires

B- Projets en phase d'étude

Le détail des dépenses d'équipement prévues pour 2025 est le suivant :

- 30 000 € pour le projet de renaturation de cours

C- Projets engagés et à engager

- 316 761 € pour la rénovation de la mairie
- 5 000 000 € pour la politique sportive (équipement de Cöet Mousset)
- 150 000 € pour les acquisitions foncières et immobilières stratégiques (15 rue du Colloter pour revente à Morbihan Habitat concomitamment)
- 111 750 € pour la révision du PLU, la modification simplifiée et l'actualisation de l'inventaire des zones humides

IV- Les budgets annexes

A- Le budget Gendarmerie

Des travaux de maintenance et d'entretien ont été réalisés sur 2024 à hauteur de 8 135 €.

	Fonctionnement	Investissement
Montant total des dépenses 2024 :	145 414 €	66 687 €
Montant total des recettes 2024 :	134 333 €	53 280 €
Résultat reporté :		14 693 €
Résultat provisoire 2024 :	- 10 948 €	- 13 406 €
Résultat cumulé 2024 :	-39 046 €	

Des travaux d'entretien des bâtiments et mise en conformité seront à réaliser à 2025 à hauteur de 40 000 €

Une révision du loyer est attendue entraînant une recette supplémentaire de : 12 780 €/an

B- Le budget Lotissements

Le lotissement des Chênes : La totalité des lots a été vendue au 31 décembre 2021 (4 ventes comptabilisées sur 2022).

Les travaux concernant la voirie définitive ont été réalisés en 2023 et 2024.

Le pôle médical : les aménagements du parking ont été réalisés sur 2024

	Fonctionnement	Investissement
Montant total des dépenses 2024 :	642 799 €	642 799 €
Montant total des recettes 2024 :	649 441 €	551 735 €
Résultat reporté :	716 449 €	- 551 735 €
Résultat provisoire 2024 :	6 642 €	- 91 063 €
Résultat cumulé 2024 :	80 292€	

C- Le budget Ateliers Relais

Un atelier a été vendu sur 2024 et un atelier est loué à ce jour.

	Fonctionnement	Investissement
Montant total des dépenses 2024 :	248 585 €	29 287 €
Montant total des recettes 2024 :	254 247 €	252 006 €
Résultat reporté :		- 41 283 €
Résultat provisoire 2024 :	5 662 €	222 718 €
Résultat cumulé 2024 :	+ 187 097€	

Une cession est intervenue en janvier 2024 à hauteur de 220 000€.

Il est envisagé de proposer à Lorient Agglomération d'acheter les deux ateliers restant, l'EPCI étant détenteur de la compétence économique.

D- Le budget Lotissement Coët Mousset

L'aménagement du quartier de Coët Mousset est entré dans sa phase opérationnelle.

Le plan d'aménagement a été déposé en 2023. Les îlots ont été bornés et les travaux sont en cours. Le programme prévoit la construction de 191 logements.

Les permis de construire de la salle de sport et de l'EHPAD ont également été déposés en 2023.

Les estimations des domaines sont en cours depuis fin 2024 pour les terrains à bâtir et celle relative aux îlots va être déposée.

Une consultation des promoteurs est intervenue cet été, les discussions sont actuellement en cours.

Des cessions foncières interviendront en 2025 : 320 000€ terrain EHPAD + îlot 4 + terrains à bâtir aux particuliers + opportunités autres îlots.)

	Fonctionnement	Investissement
Montant total des dépenses 2024 :	1 454 033 €	2 111 023 €
Montant total des recettes 2024 :	28 378 €	2 794 410 €
Résultat reporté :	201 739 €	- 682 066 €
Résultat provisoire 2024 :	3 301 €	683 387 €
Résultat cumulé 2024 :	+ 206 361 €	